

# 5<sup>c.</sup> Journal du Lot 5<sup>c.</sup>

## ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	6 fr.	11 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

**A. COUÉSLANT**, Directeur | **L. BONNET**, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.

RÉCLAMES..... 50 —

Les annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LA GUERRE NOUVELLE

Depuis quelque temps les nations dites civilisées ont inauguré un système de guerre dont la nouveauté incontestable n'a d'égale que l'ingéniosité.

Ce qui caractérise tout d'abord ce nouvel état de relations internationales, c'est que si, en fait, tout se passe comme s'il s'agissait d'opérations entre belligérants, en droit cependant la guerre n'est pas déclarée. Il manque ici ce que d'anciens considèrent comme la prélude nécessaire des hécatombes humaines, une déclaration solennelle notifiée aux puissances. D'aucuns, mais pas tous, à preuve ces excellents Japonais qui, n'aimant pas s'embarrasser de formalités inutiles, firent sauter les navires russes sans les prévenir.

Ah ! que la guerre devient chose obscure pour les professeurs de droit international et qu'il est difficile d'en donner une définition ! Au dire d'un voyageur qui nous revient de Mandchourie, il paraît que l'on ne peut encore labourer certains champs de ce lointain pays ; la charrue refuse d'avancer dans un charnier trop récent ; la terre saturée de cadavres n'a pas encore pu absorber tous les morts. Pourtant la même angoisse saisit les esprits des professeurs de droit. Y a-t-il eu vraiment guerre ? Une guerre est-elle régulière, est-elle une guerre quand elle n'est pas précédée d'une déclaration ? En irréductibles Romains que nous sommes, il nous faut la petite cérémonie classique, le jet du javalot sur le territoire ennemi.

Il y a cependant mieux encore. Vous vous souvenez de cette fameuse expédition de Chine où les troupes internationales firent merveille sinon contre les Boxers, du moins contre les Chinois pacifiques dont le seul tort était de se trouver sur leur passage ?

Les journaux de l'époque nous contèrent les horreurs presque inséparables de ces exercices militaires, massacres, viols, incendies, pillage, le large fleuve boueux charriant des cadavres de Chinois, ainsi gagnés à la cause de la civilisation occidentale.

Il n'y avait pas eu non plus de déclaration de guerre adressée par les alliés au gouvernement chinois. Cette expédition fut simplement qualifiée d'opération de police entreprise par les puissances au nom et dans l'intérêt même du gouvernement de Pékin.

Nous venions en aide au Fils du Ciel pour rétablir sous son autorité l'ordre dans son Empire.

Dès lors, le succès de nos armes ne pouvait être considéré par lui comme une humiliation ; il devait au contraire se réjouir de la prise de sa capitale et du partage du butin sous la haute direction des missionnaires catholiques apostoliques et romains.

Bien plus, sa reconnaissance devait encore s'affirmer d'une manière plus positive et plus indiscutable. En somme les forces de police que nous avions envoyées en Extrême-Orient, nous les lui avions prêtées parce qu'il n'en possédait point de suffisantes.

N'était-il donc pas juste qu'il nous indemnât des frais dont nous avions fait les avances ? Le Fils du Ciel compta-t-il bien ce raisonnement ? En tout cas il fit comme s'il le comprenait. Il paya à chacune des puissances alliées sa quote part des frais de l'expédition, laquelle ne greva finalement d'autre budget que le budget de la Chine.

Voilà donc la guerre nouvelle. Pas de déclaration. Opérations de police pour le compte même de ceux que l'on fusille ou mitraille, indemnité soigneusement calculée et imposée à ces derniers pour couvrir les frais de l'opération.

Et l'on viendra dire que nous ne vivons pas dans un siècle de progrès. Au Maroc, par exemple, les puissances européennes nous ont rendu l'immense service de nous rappeler à temps ces utiles principes. Abandon-

nés à nous-mêmes nous y serions peut être allés d'une expédition analogue à celle de l'Algérie. Trente ans de luttes incessantes, de dépenses énormes pour nous emparer du mystérieux Maghrib. Puis aucune indemnité et trente ans de dépenses nouvelles pour en faire une colonie utile, sans savoir si jamais nous rentrerions dans nos débours. Tel était l'ancien système français.

Guillaume II en nous menant à Algésiras nous a contraints aux nouveaux procédés, infiniment plus économiques. Nous avons maintenant des troupes à l'est et à l'ouest du territoire marocain. Il y a eu des batailles, soit, mais nous n'avons point déclaré la guerre au Sultan.

Grâce à l'acte d'Algésiras, c'est au nom du Sultan que nous organisons la police dans les ports de l'Atlantique et de la frontière marocaine. Et les dépenses que nous faisons nous sommes sûrs de les recouvrer. Le général Lyautey ne demande-t-il pas déjà 850.000 francs aux Beni-Snassen ? Du côté de l'est il y a aussi une forte note à payer, et le Sultan la paiera, c'est-à-dire ses sujets la paieront. Ce sont des frais dont nous ne faisons que l'avance, bien entendu dans l'intérêt du Maroc.

Comme vous le voyez, c'est, sans contraindre le système de guerre le plus sûr et le plus ingénieux qui soit appliqué depuis qu'il y a des hommes et qu'ils se battent.

Pierre POISSON,  
Député du Gard.

## EN RUSSIE

### Tourmente de neige

Il résulte d'informations parvenues de plusieurs localités de la Russie méridionale, que de grands amoncellements de neige, accumulés par le vent sur les voies ferrées du sud-ouest et du sud-est empêchent sur ces réseaux la circulation des trains.

Les communications télégraphiques sont interrompues en plusieurs endroits par suite du froid excessif.

### Train attaqué par des bandits

Une bande de 50 bandits a détruit les rails de la ligne transcaucasienne entre les stations de Karyassy et de Bekjakyassik, pour piller le train postal.

Un train militaire, qui ouvrait la voie au train postal, a déraillé et sept soldats ont été blessés.

La garde militaire a ouvert le feu sur les bandits, qui ont riposté et ont disparu à la faveur de l'obscurité.

Le train postal qui transportait dit-on, une somme de deux millions de roubles, a été retenu jusqu'à la fin de la nuit, à la station de Karyassy.

On a trouvé sur un pont, non loin du lieu de la catastrophe, une machine infernale, des cartouches de fusils et du matériel de pansement.

### ENSEIGNEMENTS

Au moment où une année commence, on jette un regard en arrière pour revoir le chemin parcouru et, de ce coup d'œil rétrospectif, on tire pour l'avenir, encore à son aurore, des enseignements, des espérances et parfois aussi des inquiétudes.

Une première impression domine toutes les autres ; il semble que 1908 n'apparaît pas comme menaçante pour la paix du monde. Si on n'a pas réussi à la cimenter au Congrès de La Haye, il résulte cependant de cette conférence que tous les peuples répudient l'idée de la guerre, et qu'aucun gouvernement n'oserait en décliner les maux. Cette constatation est rassurante.

En France, le calme est complet dans la rue, et plus grand dans les esprits. Les émeutes de sacristie ne sont plus à craindre. La séparation est acceptée en fait par ceux mêmes qui continuent à protester.

Les tristes événements du Midi, qui ont fait couler du sang, ne sont plus qu'un cruel souvenir, et notre armée émue un instant par l'indiscipline d'un régiment, montre au Maroc ses vertus militaires.

Sans doute, les questions sociales qui sont le grand souci de tous les penseurs, et dont la solution s'impose chaque jour davantage, ne sont pas résolues, mais beaucoup de problèmes sont amorcés, et l'évolution semble de ois s'effectuer sans choc violent.

Les lois ouvrières votées entrent petit à petit dans nos mœurs. On peut donc, sans se laisser bercer de vaines illusions, espérer qu'en 1908 la République, placée au-dessus de toute contestation, poursuivra pacifiquement son œuvre de travail, de progrès, de justice.

## AUX PAYS ANNEXÉS

Voici, pour notre fin d'année, une nouvelle qui est bien faite pour nous procurer la plus vive des satisfactions. Notez qu'elle nous vient de bonne source. Il s'agit de nos provinces perdues il y a bientôt trente-sept ans. L'Alsace-Lorraine réclame, on le sait, son autonomie. Toute une campagne est conduite avec cette devise : « L'Alsace-Lorraine aux Alsaciens-Lorrains. » Les journaux allemands suivent avec une compréhensible anxiété les progrès de cette campagne. « Pas d'autonomie ! » clament-ils. Et certains ajoutent : « Si jamais cette autonomie venait à être accordée, les provinces ne tarderaient pas à redevenir complètement françaises comme devant. » Il y a du bon, et du vrai, dans cette frayeur.

Et, savez-vous, en face de cette constatation, ce dont se lamentent les feuilles d'outre-Rhin ! Oh ! d'une chose bien simple. Au lieu d'avoir conservé l'Alsace-Lorraine, il fallait la détruire, l'écraser, la fouler aux pieds. Il fallait, après la guerre de 1870, en faire une seconde Pologne. Oui, c'est la *Deutsche Tages Zeitung* qui ose imposer cela ! « On a eu tort de ne pas partager l'Alsace-Lorraine entre la Prusse et la Bavière et le grand duché de Bade ! Au fond, cela n'aurait pas beaucoup changé le résultat, les trois États faisant partie de l'empire. Mais, enfin, l'intention y est. Il fallait écarteler l'Alsace-Lorraine. Un conseil : puisque nous venons de parler de la Pologne, les autorités allemandes ne pourraient-elles pas décréter purement et simplement, que la langue française est désormais interdite dans les provinces annexées ? Ce serait peut-être aller un peu loin. Mais, enfin, on pourrait essayer. » Bonne *Deutsche Tages Zeitung*, essayez.

Le souvenir de l'ancienne patrie — ce sont toujours les journaux allemands qui imprimant ces choses — est loin d'être effacé dans les deux provinces. « Le passé, écrit la *Deutsche Tages Zeitung*, n'est pas mort dans les cœurs alsaciens-lorrains ». Et la grande feuille allemande cite des faits à l'appui de son dire. Le plus significatif de ces faits, toujours d'après l'organe allemand, est l'amour avec lequel on cultive en Alsace la langue du pays français. Les classes aisées l'apprennent avec plus de soin qu'elles ne le faisaient avant l'occupation étrangère. A Strasbourg, le principal journal paraissait en allemand à la fin du dix-huitième siècle. Sous le second Empire, il imprimait dans les deux langues. Aujourd'hui, il paraît entièrement en français. C'est le *Journal d'Alsace-Lorraine*, autrefois la *Strasburger Zeitung*.

## Le Monde

S. A. I. le grand-duc Alexis a l'intention de faire désormais, des séjours de plus longue durée, à Paris. Il fait construire, en ce moment, un

superbe hôtel avenue Bosquet, pour y loger sa favorite.

D'origine italienne, très belle sous son casque de cheveux d'un blond cendré, elle joua autrefois des bouts de rôle au théâtre Michel ; avant de devenir grande duchesse, de la main gauche, Mlle B... avait épousé un brave comédien, dont elle eut un fils, âgé aujourd'hui de dix-sept ans. Elle fut remarquée un jour, par l'oncle de l'Empereur, et devint son amie. Aux premiers temps de leur liaison on voyait souvent, dans le fond d'une avant-scène, un personnage muet, très décoratif, avec ses moustaches énormes. C'était le papa, qui jouait fort dignement les pères nobles à la ville, auprès de la jeune artiste.

La parfaite correction de sa tenue a servi de modèle à sa fille, qui est devenue tout à fait grande dame.

Elle ne connaît plus ses anciens camarades de planches et songe encore moins à son mari et à son fils, devenu aveugle...

La duchesse d'Aoste, sœur du duc d'Orléans, est, dit-on assez souffrante. Elle put néanmoins se rendre au mariage de sa sœur, la princesse Louise, à Woodnorton.

Le duc d'Aoste, profitant d'une furlure au pied, ne se rendit pas au mariage.

Détail piquant : la duchesse d'Aoste, sœur du prétendant au trône royal de France, vit dans les termes de la plus amicale intimité avec son cousin (par son mari), le prince Napoléon Bonaparte, prétendant également au trône impérial de France.

Voilà de l'électicisme !... Les rapports du roi d'Italie et du duc d'Aoste ne sont pas très chauds. La cour de Rome et celle de Turin sont deux cours rivales.

Le Roi est petit et d'aspect ordinaire ; le duc est grand et de brillante allure. La Reine est une modeste princesse monténégrine qui envoie ses robes défranchées aux princesses de sa famille ; la duchesse est aussi jolotte que distinguée, très aimée et très populaire.

La cour de Turin est d'une rigoureuse étiquette.

Mais aussi combien est charmant l'accueil du couple princier.

La duchesse d'Aoste aimerait chaque hiver à passer quelques mois à Rome, mais le roi le lui interdit. Il craint la concurrence.

La princesse s'en console en venant de temps en temps passer la journée dans la capitale, honorant de sa présence les chasses au renard.

(Du *Cri de Paris*).

## Les flèches d'Eros

De son gentil carquois, le petit dieu toujours prêt à percer les cœurs jeunes — tous les cœurs jeunes sont amoureux — a tiré sa flèche la plus tendre et visé la petite-fille d'Edouard VII, qui figure au Gotha comme Lady Alexandra-Victoria, fille d'Alexander Duff, premier duc de Fife et de Louise princesse de Grande-Bretagne. Lady Alexandra-Victoria est entrée depuis le 17 mai dans sa seizième année. Encore en pension, elle ne fera, comme toutes les jeunes anglaises aristocratiques, son apparition aux fêtes de la Cour que dans deux ans, mais cela n'empêche pas le cœur jeune de battre et Eros de lui parler. On assure du reste que l'Amour a écouté les suggestions de la reine Amélie de Portugal qui a plaidé éloquentement pour son fils l'héritier présomptif de la couronne. Edouard VII aurait donné son consentement et les fiançailles seraient annoncées prochainement.

La reine Amélie aurait même invoqué et obtenu l'appui d'Alphonse XIII qui a l'oreille du roi d'Angleterre. Ce projet de mariage aurait décidé le rapprochement du roi don Carlos avec son fils qui ne partageait pas jusqu'ici la politique paternelle.

(Du *Cri de Paris*).

## INFORMATIONS

### Au Maroc

#### Mouvement de navires

Le vapeur « Caramanie », revenant de Casablanca, est arrivé à Tanger ; il n'a pas pu communiquer avec la côte. Il a été réquisitionné par la marine pour aider au sauvetage de la « Nive ». Grâce à un système de va-et-vient, tout l'équipage de la « Nive » a été sauvé, mais sans pouvoir rien emporter. Une soixantaine de chevaux sont restés à bord.

A cause de la tempête, le vapeur « Caramanie » a dû s'éloigner.

#### La police espagnole

Le ministère des affaires étrangères communique au sujet de l'affaire de Tétuan, une note dont voici le passage principal :

« Le bruit que nos officiers avaient été victimes d'une agression est dénué de fondement, et rien ne révèle, dans les nouvelles que le gouvernement a reçues de Tétuan, la crainte que cette agression se produise. »

#### A Larache et Rabat

« On craint de sérieux troubles si les espagnols tentent d'organiser la police. Les nouvelles de Rabat signalent que l'agitation provoquée par l'installation de la police est calmée. L'instruction des recrues continue sans incident. »

« On n'a aucune confirmation de l'occupation de Dar-Eber-Rechid par la cavalerie française. On sait seulement que Moulaï-Rechid, qui commande la méhalla de Moulaï Hafid, a écrit à ce dernier que la situation était intenable. »

#### Village razzii par une reconnaissance

Le bruit court qu'une reconnaissance de cavalerie, partie de Médiouna, aurait occupé Dar-Eber-Rechid, à une vingtaine de kilomètres au sud de Médiouna et aurait razzii 2.500 moutons.

#### Les renforts

Le « Ving-Long » est parti pour Casablanca, après avoir embarqué une compagnie du 1<sup>er</sup> zouaves, un bataillon du 3<sup>e</sup> tirailleurs et divers officiers.

Le paquebot « Amiral-Ponty » est arrivé cette nuit à Oran, ayant à bord un détachement de 400 hommes de la légion étrangère, sous les ordres du commandant Couque, rapatriés du Tonkin.

En cours de route, deux soldats sont morts ; les corps ont été immergés.

L'« Amiral-Ponty » a repris la mer à destination de Marseille avec 315 tirailleurs ou soldats de la légion étrangère qui vont en France en congé de convalescence.

#### M. Fallières en Scandinavie

On avait dit dernièrement que M. Fallières, doyen, comme chef d'Etat, de Gustave V, roi de Suède, ne pouvait se rendre à Stockholm avant d'avoir reçu lui-même, à Paris, la visite du nouveau souverain. Mais cette opinion est erronée.

En effet, presque tous les souverains qui sont venus à Paris, pendant ces dernières années, étaient, comme chefs d'Etat, les doyens de MM. Fallières et Loubet. Rien ne s'oppose donc à ce que M. Fallières rende le premier visite au roi de Suède.

En conséquence, le voyage de M. Fallières en Scandinavie aura lieu comme il a été annoncé. La mort du roi Oscar de Suède ne peut avoir, au sujet de ce voyage, que de menus détails protocolaires.

#### Une conférence internationale

Le « Journal de Genève » assure que M. Caillaux, ministre français des finances, a l'intention de convoquer en 1908, à Paris, une conférence internationale analogue à la conférence de droit international qui se réunit à La Haye, pour discuter les questions se rattachant à la double imposition et aux droits de succession. Le « Journal de Genève » ajoute :

« La Suisse ne pourra, cela va sans dire, décliner une invitation de prendre part à une conférence semblable, mais ses représentants devront y observer une attitude de réserve, puisqu'ils ne succèdent, dans notre pays, relèvent des cantons et non du pouvoir fédéral. »

#### Dans les Ministères

M. Gaston Doumergue a pris, lundi matin, possession des divers services du ministère de l'instruction publique.

A trois heures, M. Briand a présenté à son successeur les directeurs du ministère.

M. Doumergue a présenté, à M. Cruppi, les directeurs et les chefs de service du ministère du commerce.

M. Cruppi, accompagné de M. Bricou, directeur de son cabinet, a pris possession, lundi matin, à dix heures et demie, des services du ministère du commerce, que M. Doumergue lui a passés sans cérémonie. Ce n'est que dans l'après-midi que le nouveau ministre désignera les autres fonctionnaires de son cabinet.

M. Cruppi n'a reçu que peu de visiteurs. Il n'en a pas été même à l'instruction publique, où les visiteurs ont afflué toute la matinée.

A onze heures, M. Briand a reçu son successeur, M. Doumergue, qui venait de quitter le ministère du commerce. Il l'a installé dans son cabinet, tandis que M. Port, directeur du cabinet, accueillait de son côté et installait le directeur-chef, et les autres fonctionnaires du cabinet de M. Doumergue qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, l'accompagnaient tous dans l'instruction publique.

M. Briand est allé à son tour, prendre possession du ministère de la justice.

#### Courrier postal dévalisé

Le courrier postal a été dévalisé samedi matin, à Saint-Flour, vers 4 heures. Le courrier-convoyeur portait les sacs de dépêches dans sa voiture pour aller à la gare. Il avait déjà déposé un premier sac ; pendant qu'il allait chercher le second, des voleurs inconnus dérobèrent le premier sac et disparurent en un clin d'œil.

Ce sac renfermait : 1<sup>o</sup> Une boîte contenant 500 fr. à destination de Marseille ; 2<sup>o</sup> une autre boîte contenant également 500 fr. pour le Crédit Lyonnais de Clermont-Ferrand ; 3<sup>o</sup> des boîtes de bijoux ; 4<sup>o</sup> plusieurs lettres recommandées, notamment une lettre secrète à destination de Rome et du Vatican.

Cette mystérieuse affaire cause un bruit énorme et l'audace déconcertante des cambrioleurs produit une profonde sensation.

#### Une Migration de Peuhls du Moyen Niger (?)

Le rapport du haut commissaire de la Nigeria septentrionale signale que des « milliers » de Peuhls fixés en territoire français sur le moyen Niger émigrent en ce moment.

« Ils prétendent qu'ils vont en pèlerinage à La Mecque, mais, en réalité, écrit le rapport, aucun ne va à la Mecque. Quelques-uns s'installent dans le Baghirmi et le Ouadaï, mais la majorité dit se diriger vers la vallée du Nil. Somme toute, ils agitent un « trek » une migration en masse du Niger au Nil. »

L'« African Mail » fait remarquer que, d'après une opinion qui n'est pas indigne de croyance, les Peuhls seraient originaires de la vallée du Nil. Il serait assez curieux qu'ils y retourneraient ; mais il est plus que probable qu'ils s'arrêteraient en route.

La cause de cette émigration serait le désir d'échapper aux taxes perçues sur les territoires français. Tout cela nous paraît mériter confirmation.

#### Petites Nouvelles

Un violent tremblement de terre a eu lieu à Bronstown (Jamaïque) ; il y a eu de nombreux dégâts ; plusieurs monuments publics ont été détruits.

— A New-York, la misère est grande. Cet hiver, 30.000 familles habitant dans les quartiers pauvres, ont refusé de payer leurs loyers.

— Le Vésuve s'agit depuis quelques jours. Il lance des flammes et d'épaisses colonnes de fumée. Une éruption est à craindre.

— L'impératrice de Russie fera prochainement une croisière de convalescence dans la Méditerranée. Elle s'embarquera dans un port français, mais ne séjournera pas en France.

— Du côté italien, on a déjà commencé la construction des deux tunnels du chemin de fer de Coni à Nice. Les travaux commenceront bientôt sur le territoire français. Ils seront achevés dans 3 ans.

— On mettra bientôt en usage, dans l'armée allemande, un nouvel uniforme gris-vert.

## CHRONIQUE LOCALE

### Flatteries I

Grand tapage dans la feuille d'été et dans celle du Boulevard ! M. Munin-Bourdin, leur député, a été nommé membre de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur la répression du vagabondage et de la mendicité !

A entendre les cris de triomphe poussés par ces confrères, à voir leurs mines réjouies on s'attendait à une nouvelle plus sensationnelle, par exemple que M. Munin-Bourdin remplaçât M. Guyot-Dessaigne au ministère de la justice !

Allons, tant mieux, disait chacun, tant mieux pour M. le député qui obtient du coup une augmentation de 45.000 francs.

Abondance de biens ne saurait jamais nuire, et puis les amis se servent !

Juges de paix, juges suppléants rétribués, conseillers à la cour, procureurs généraux, croix, rubans, toute la kyrielle des prébendes et des distinctions honorifiques, ça allait pleuvoir sur le groupe des amis pâmés sous la douche bienfaisante !

Ce sera pour une autre fois : la manne n'est pas encore prête.

L'élu provisoire des cléricaux de l'arrondissement de Cahors attendra dans la commission ou ses collègues l'ont envoyé siéger.

Mais c'est un grand honneur tout de même, puisque ses amis nous annoncent que devant M. Munin-Bourdin cesseront le ministre de l'intérieur, le préfet de police, les maires des grandes villes, les chefs des parquets généraux, etc., etc.

Il ne saurait manquer d'adresser son plus gracieux sourire à tous, comme il convient de le faire à tant de beau monde !

Que M. Munin-Bourdin doit être content si les flatteries de ses amis lui sont agréables ! mais qu'il en profite, qu'il se laisse bien chatouiller : 2 ans encore, et puis après ?

Peut-être qu'alors M. Munin-Bourdin se flattera moins d'avoir collaboré à l'examen du projet de loi sur la répression du vagabondage et de la mendicité, si un malin faisait insérer dans ce projet un article ainsi conçu : « Sera considéré comme coupable de vagabondage et de mendicité tout député qui non réélui quittera sa circonscription pour se rendre dans une cour d'appel même en qualité de conseiller ! »

L. B.

### Mairie de Cahors

Monsieur le Directeur de la Compagnie de chemin de fer d'Orléans a fait verser au bureau de bienfaisance la somme de 250 fr. pour être distribuée aux pauvres de la ville.

### Compatriote

Notre compatriote, M. le docteur Elie Vézes, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe à Abbeville, est nommé en même qualité au 26<sup>e</sup> d'infanterie, à Nancy.

### Sûreté générale

M. Garrigues (Joseph), ancien sous-officier au 7<sup>e</sup> de ligne, candidat aux fonctions de commissaire de police ou d'inspecteur spécial de la police des chemins de fer, appelé à subir les épreuves orales qui ont eu lieu à Toulouse, le 23 décembre dernier, vient d'être déclaré admissible par la Sûreté générale. Nos félicitations.

### Recrutement (classe 1907)

Conformément à la loi, la liste des jeunes gens de la classe 1907, des cantons nord et sud de Cahors, a été affichée, dimanche, 5 janvier 1908, sous le péristyle de la mairie.

Sont inscrits pour le canton nord : 25 inscrits.

Pour le canton sud. — 26 inscrits.

### Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population qui s'est effectué dans notre ville pendant le mois de décembre dernier :

Naissances : 13, dont 12 légitimes et 1 illégitime, se décomposant comme suit : garçons, 5 ; filles, 8.

Mariages : 4.

Divorces : Néant.

Décès : 18 dont 6 du sexe masculin et 12 du sexe féminin.

Les décès se répartissent de la manière suivante : 1 de moins de 1 an ; 3 de 1 à 19 ans ; 4 de 20 à 39 ans ; 1 de 40 ans à 59 ans ; 9 de 60 ans et au-dessus.

Voici les causes de ces décès : Congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau, 2 ; maladies organiques du cœur, 2 ; bronchite chronique, 1 ; bronchite aiguë, 1 ; pneumonie, 1 ; autres affections de l'appareil respiratoire, 2 ; autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement, 1 ; débilité sénile, 3 ; mort violente (suicide excepté), 1 ; autres maladies, 4.

Il a été constaté trois décès à l'Hôpital-Hospice durant ce mois.

### Société des Etudes du Lot

La Société des Etudes du Lot a procédé au scrutin secret, au choix de son bureau pour l'année 1908.

Sont élus :

Présidents semestriels : MM. Martin, avocat ; Combarieu, archiviste honoraire ; secrétaire général, M. Paumès ; secrétaire des séances, M. l'abbé Albe ; secrétaire-archiviste, M. Girma, éditeur ; trésorier, M. Calvet.

Conseil d'administration : Le bureau et MM. Depeyre et le chanoine Labarthe.

Commission du bulletin : MM. Combes, Fourastié, Grangié, Vigouroux, Saint-Eloi.

### Société d'Agriculture du Lot

Séance du 3 janvier 1908

PRÉSIDENCE DE M. DELBREIL

Vendredi, 3 janvier 1908, a eu lieu dans une des salles de la mairie, la réunion de la Société d'Agriculture du Lot.

M. le Président donne lecture des programmes des Concours d'animaux qui auront lieu à Gourdon le 20 Janvier et à Cahors le 1<sup>er</sup> Février.

Après discussion entre divers membres, ces programmes sont adoptés.

M. le Président donne ensuite lecture 1<sup>e</sup> d'une lettre de M. Alphonse Laurent, qui met à la disposition des membres de la Société ses appareils d'épuration et de décussage des graines et qui s'engage à déterminer, à titre gracieux, la valeur germinative des graines ;

2<sup>e</sup> d'une autre lettre du même sociétaire qui met à la disposition de la Société deux médailles destinées à récompenser les plus intelligents essais de culture faits en vue de l'expédition.

M. le Président donne ensuite connaissance du don fait par le Touring-Club de France d'un exemplaire du Manuel de l'Arbre.

Des remerciements seront adressés à cette Société par les soins du Bureau.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Tuzet, inspecteur du trafic de la Compagnie d'Orléans qui vient, au nom de la Société d'Agriculture et du syndicat des Planteurs de Tabacs, faire une conférence sur les améliorations agricoles.

M. Tuzet expose d'abord tout l'intérêt que présente pour les agriculteurs du Lot l'étude des améliorations à la culture et à la vente de leurs produits.

Le département du Lot avec ses 30.000 hectares de terres d'alluvions ne produit pas tout ce qu'il devrait produire. La cause en est à l'inertie des cultivateurs et à la routine dont ils font preuve dans les améliorations agricoles et dans une meilleure organisation de la vente.

Sur ce dernier sujet, M. Tuzet fait remarquer que le cultivateur a tort de vouloir se faire commerçant-expéditeur, son rôle, dit-il, devrait se limiter à produire économiquement et à organiser la vente par des intermédiaires sérieux présentant des garanties suffisantes.

Le cultivateur ne peut avoir les aptitudes pour faire le commerce de ses produits et il est toujours amené à employer des intermédiaires qu'il doit choisir en tenant compte de ses intérêts. On ne cite que peu de Syndicats de vente qui se passent du concours d'intermédiaires à un titre quelconque.

Avant de se buter dans l'opinion que le cultivateur peut se passer d'intermédiaire, il serait bon que les intéressés étudient le fonctionnement des grands marchés français ou étrangers.

Au sujet des améliorations culturelles, M. Tuzet fait remarquer que le tabac qui se cultive un peu partout dans la vallée du Lot, devrait servir de pivot à un assolement maraicher.

Les tarifs de transports favorisent les envois de légumes sur beaucoup de villes qui en ont besoin. Ces améliorations de transport devraient être plus largement utilisées.

Le département de Vaucluse, bien moins favorisé que le Lot, a su merveilleusement tirer parti de sa production maraichère.

Les cultivateurs de cette région opèrent d'une façon plus rationnelle et utilisent parfaitement les abris et les bonnes expositions et ont fait des irrigations bien installées.

Il serait pourtant très facile d'obtenir dans la vallée du Lot de l'eau à bon marché sans avoir recours aux travaux faits en Vaucluse.

Le Lot possède sur toute sa longueur, dans la traversée du département, des chutes permettant d'avoir du courant électrique et de la force à bon marché.

Il existe des moteurs très pratiques permettant d'élever l'eau et de l'utiliser à des épandages et à des irrigations qui donneraient au cultivateur des garanties contre les sécheresses désastreuses.

M. Tuzet engage les cultivateurs à se mettre d'urgence à l'étude et conseille la prompt exécution de ces irrigations pratiques.

La Société d'Agriculture pourrait prendre l'initiative d'organiser un concours de moteurs.

Il conseille en terminant aux intéressés de chaque commune d'examiner sé-

rieusement ce qui pourrait être fait comme culture spéciale destinée à l'exportation.

M. le Président remercie vivement le conférencier au nom de la Société et des Syndicats.

Il espère que ces idées nouvelles qui effrayent peut-être nos cultivateurs se réaliseront sous peu.

### Enseignement primaire

Sont nommés institutrices stagiaires :

M<sup>lle</sup> Bouysson élève maîtresse à Vaysses (Lherm).

M<sup>lle</sup> Lavaysse élève maîtresse à St-Céré (adjointe).

### Enregistrement

M. Vialard, receveur de l'enregistrement à Puy-l'Évêque, est nommé en la même qualité à Bécherel (Ile-et-Vilaine)

### Postes

Par arrêté préfectoral en date du 6 janvier 1908 :

Sont nommés facteurs suburbains :

A Cahors, MM. Blaquier et Jouclas.

A Figeac, M. Peyrière.

Sont nommés facteurs locaux :

A Catus, M. Delpech François.

A Gramat, M. Laville Albert.

A Gramat, M. Delpech Julien.

A Bagnac, M. Cantaloube Elie.

A Frayssinet, M. Salanié Germain.

A St-Matré, M. Génies Ferdinand.

A St-Céré, M. Souillac Antoine, (candidat militaire).

A Lamothe-Fénelon, M. Montagne Jean.

A Vayrac, M. Heng Louis, (candidat militaire).

Au Vigan, M. Teulat.

### Le temps

Écيدément l'hiver ne veut pas venir, la température dont nous jouissons est presque printanière ; le thermomètre n'est encore descendu qu'une fois à 2 degrés au-dessous de zéro.

La journée un beau soleil permet d'agréables promenades.

Pourvu que nous ne le payions pas au mois de mai.

### Tribunal correctionnel

Audience du 6 janvier 1907

VOL ET OUTRAGES A LA GENDARMERIE

Le nommé Brunet Eugène, de Marmiac, âgé de 29 ans, est inculpé du vol de 4 hectolitres de noix au préjudice du sieur Dabernad, le 15 décembre.

Les gendarmes ayant perquisitionné chez l'inculpé, celui-ci les outragea grossièrement.

Coût : 1 mois de prison.

Il est vrai qu'en 1905, Brunet avait été condamné pour vol.

### VAGABONDAGE

Sentoureaux Pierre, 46 ans, plâtrier, né à Grignols, a été arrêté à Castelnaud, il a déclaré n'avoir ni de domicile fixe ni de travail.

Mais comme il ne paraît pas être un méchant bougre, le tribunal ne le condamne qu'à 50 fr. d'amende et lui fait application de la loi de sursis.

VAGABONDAGE ET MENDICITÉ

Il n'en est pas de même du nommé Ferey (Joseph-Louis-Edouard) ; celui-là, c'est un cheval de retour, âgé de 49 ans, né à La Haye du Puits, terrassier de profession, dit-il, mais sans domicile fixe.

Il travaille là où il peut, ou plutôt quand il veut.

Du reste, c'est la 9<sup>e</sup> condamnation qu'il encourt.

Le tribunal lui inflige 15 jours de prison. Et Ferey, philosophe accepte en souriant cet abri, car la saison est bien mauvaise.

### EXPOSITION DE VINS FRANÇAIS

Au Palais du Cinquantenaire de Bruxelles, à l'occasion de la 4<sup>e</sup> exposition du Salon des Arts-et-Métiers.

Dans le but de favoriser le développement de la consommation des Vins Français déjà si appréciés en Belgique, la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, d'accord avec la Compagnie du Nord et l'Administration des Chemins de fer de l'Etat Belge, a facilité aux Viticulteurs des régions de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire, les moyens de faire au Salon des Arts-et-Métiers une exposition-dégustation des meilleurs crus de ces régions.

Cette manifestation, comme celle faite pour les raisins de table qui la précédait, avait pour but de permettre aux viticulteurs d'initiative qui ont bien voulu y participer, de se rendre compte de la situation faite aux Vins Français en Belgique.

La consommation des Vins Français en Belgique pourrait être augmentée dans des proportions très importantes, si des relations plus directes existaient entre les producteurs et les consommateurs.

Mais ce n'est pas en continuant les procédés actuels que ce résultat pourra être obtenu.

Il s'agit bien moins dans l'étude que nous allons entreprendre de lutter contre le commerce que de créer une situation nouvelle, plus en harmonie avec les besoins actuels de la viticulture.

Se rendre à l'étranger avec une collection d'échantillons, visiter la clientèle et lui faire des offres, servir fidèlement les commandes prises, ne semble plus devoir être suffisant.

Quelques intérêts particuliers peuvent y trouver satisfaction, mais la masse des viticulteurs n'en retire aucun bénéfice et laisse ainsi le champ libre à des concurrents étrangers mieux outillés.

D'autre part, si après une visite de la clientèle, le viticulteur confie ses intérêts à des représentants habitant le pays qui devront la visiter à nouveau, l'intervention de ces intermédiaires enlèvera une partie du bénéfice sans donner à la consommation des produits français une plus grande extension.

C'est donc par une action plus directe des viticulteurs que les résultats les plus avantageux peuvent être obtenus.

Or le moment est particulièrement propice à l'étude de cette action, car il ressort des observations faites à la récente exposition que le procédé qui consiste à solliciter la clientèle par des dégustations bien comprises est le plus pratique.

C'est donc par des établissements de dégustation appropriés aux besoins de la clientèle que l'on veut atteindre, que doit se faire la meilleure réclamation pour les Vins Français.

Dans ces établissements de dégustation le public doit trouver à des prix relativement peu élevés une occasion de se familiariser avec les différents crus et de ne limiter pas seulement au crus de marque, mais à nos bons vins bourgeois qui doivent être mis à la portée d'une clientèle nombreuse qui actuellement ne les connaît pas suffisamment, n'en fait pas une consommation suivie.

Il reste bien évident que le vin ne peut devenir, tant en Belgique qu'en Allemagne, Hollande et dans les pays du Nord la boisson populaire qui restera la Bière qui d'ailleurs est excellente, mais comme cela se pratique dans les classes riches de la société, le vin, dans les classes aisées et même dans la classe travailleuse et relativement peu fortunée, peut devenir une boisson de luxe venant compléter le repas. Or le débouché qui pourrait être ouvert de ce chef est considérable, il suffit donc de faire connaître les vins appropriés à cette clientèle et les lui servir à bon compte. Quel que soit le bruit fait autour des organisations et syndicats de vente, le moment n'est pas encore venu où la coopération viticole, pas plus que celle des autres produits sera en mesure de faire ses affaires régulièrement et correctement.

Il y a chez le cultivateur français trop de particularisme et c'est sur-

tout chez le viticulteur que ce défaut est développé.

Pris en particulier, chaque propriétaire a le meilleur vin de la région et il est très difficile de faire entendre raison à un esprit buté sur un tel sujet.

Créer des coopératives de vente pour assurer la vente de nos vins à l'étranger serait une faute lourde quant à l'heure actuelle.

Mais il existe des Associations viticoles lesquelles disposent de capitaux qu'elles peuvent facilement augmenter par le jeu du Crédit agricole.

C'est à ces Sociétés que je m'adresse en leur disant :

Nous avons vu à Bruxelles des établissements où l'on fait déguster des vins de la Moselle et du Rhin.

Les délégués qui ont visité ces établissements ont dégusté les vins offerts à la clientèle, ils ont été frappés de leur bonne présentation.

Les locaux de dégustation de l'« Aldeutsche Weinstube » sont luxueusement installés, les vins bien présentés, tout invite le consommateur d'abord par curiosité, ensuite par besoin à s'y arrêter, il déguste, apprécie les produits servis et le cas échéant fait sa commande.

Quelques commerçants ont tenté de faire des dégustations, elles n'ont pas réussi ou tout au moins n'ont donné que des résultats insignifiants.

Un commerçant, et cela se conçoit, doit forcément limiter ses dépenses en pareil cas et les proportionner aux résultats à en attendre.

Or, quand on veut faire une publicité efficace sur un article aussi important que les vins Français, il faut faire grand, ou rien faire.

Ce qu'un commerçant ne peut faire les Associations viticoles doivent le faire.

Or, il suffit qu'un peu d'activité se manifeste chez les membres dirigeants de ces associations qui vont se trouver réunis dans quelques jours à l'occasion des Congrès de 1908, ils doivent y étudier la constitution d'une fédération ayant pour but de faciliter la vulgarisation des vins à l'étranger.

Chaque Société adhérente aurait à y faire figurer ses produits, ce serait un acheminement vers la constitution des *types de vins de région*, ce qui est absolument désirable.

Nous avons pu constater dans les échantillons présentés à Bruxelles la grande différence existant entre des vins de la même commune dont chaque propriétaire demandait un prix sensiblement égal ; il est évident, d'un avis général, d'un meilleur effet sur la clientèle de présenter un type unique, de créer, par exemple, un type (de telle région) quitte à le classer en deux ou trois séries suivant qualité.

Les Sociétés de Viticulture peuvent faire cette fédération, elles peuvent réunir les capitaux nécessaires à l'installation de l'étranger de dégustation de vins français, elles ne peuvent porter aucune atteinte au commerce existant dont elles deviennent les auxiliaires, puisqu'elles n'ont aucune organisation pour faire la vente.

D'après les résultats que l'on peut attendre de cette propagande, le commerce à l'étranger pourra facilement se procurer les types mis en dégustation et qui lui seront demandés par sa clientèle qui les connaît mieux et sera en mesure de les apprécier.

Il sera toujours temps, à mon avis, de voir ce qu'il en viendra de faire dans l'avenir, soit que cette organisation, en présence des résultats obtenus, se transforme en Société de vente et fasse des affaires directement, soit qu'elle lie ses intérêts à ceux du commerce de gros, si elle y trouve avantage.

Quelle que soit la solution à intervenir, mais dont il n'y a pas lieu de se préoccuper pour le moment, on peut conclure qu'une exposition comme celle de Bruxelles doit inciter les viticulteurs à faire immédiatement les sacrifices propres à assurer dans les meilleures conditions possibles, la vulgarisation de leurs produits de région.

Le cadre de mon rapport ne comporte pas l'examen des moyens à employer pour arriver à ce résultat, les intéressés sont les meilleurs juges en la

## LE DÉPUTÉ D'ARCS

Par H. DE BALZAC

### PREMIÈRE PARTIE

#### L'élection

#### CHAPITRE VI

La Campagne de 1814 au point de vue de la bonneterie

En France, dans ce pays si spirituel, il semble que simplifier ce soit détruire. La Révolution de 1789 y fait encore peur.

On voit, par l'énergie industrielle que déploie un pays pour qui la nature est marâtre, quels progrès y ferait l'agriculture si l'argent consentait à commander le sol qui n'est pas plus ingrat dans la Champagne qu'il ne l'est en Ecosse, où les capitaux ont produit des merveilles. Aussi le jour où l'agriculture aura vaincu les portions infertiles de ces départements, quand l'industrie aura semé quelques capitaux sur la craie champenoise, la prospérité triplera-t-elle. En effet, le pays est sans luxe, les habitations y sont dénuées ; le confort des Anglais y péné-

trera, l'argent y prendra cette rapide circulation qui est la moitié de la richesse, et qui commence dans beaucoup de contrées inertes de la France.

Les écrivains, les administrateurs, l'Eglise du haut de ses chaires, la Presse du haut de ses colonnes, tous ceux à qui le hasard donne le pouvoir d'influer sur les masses, doivent le dire et le redire : thésauriser est un crime social. L'économie intelligente de la province arrête la vie du corps industriel et gêne la santé de la nation.

Ainsi, la petite ville d'Arcs, sans transit, sans passage, en apparence vouée à l'immobilité la plus complète, est, relativement, riche et pleine de capitaux lentement amassés dans l'industrie de la bonneterie.

Monsieur Philéas Beauvisage était l'Alexandre ou, si vous voulez, l'Attila de cette partie. Voici comment cet honorable industriel avait conquis sa suprématie sur le coton.

Resté le seul enfant des Beauvisages, ancien fermier de la magnifique ferme de Bellache, dépendant, de la terre de Gondreville, ses parents firent, en 1811, un sacrifice pour le sauver de la conscription, en achetant un homme. Depuis, la mère Beauvisage, devenue veuve, avait, en 1813, encore soustrait son fils unique à l'enrôlement des Gardes d'honneur, grâce au crédit du comte de Gondreville. En 1813, Philéas, âgé de vingt

et un ans, s'était déjà voué depuis trois ans, au commerce pacifique de la bonneterie.

En se trouvant alors à la fin du bail de Bellache, la vieille fermière refusa de le continuer. Elle se voyait en effet assez d'ouvrage pour ses vieux jours à faire valoir ses biens. Pour que rien ne troublât sa vieillesse, elle voulait procéder, chez monsieur Grévin, le notaire d'Arcs, à la liquidation de la succession de son mari, quoique son fils ne lui demandât aucun compte ; il en résulta qu'elle lui devait cent cinquante mille francs environ. La bonne femme ne vendit point ses terres, dont la plus grande partie provenait du malheureux Michu, l'ancien régisseur de la maison de Simeuse ; elle remit la somme en argent à son fils, en l'engageant à traiter de la maison de son patron, monsieur Pigoult, le fils du vieux juge de paix, dont les affaires étaient devenues si mauvaises, qu'on suspecta, comme on l'a dit déjà, sa mort d'être volontaire.

Philéas Beauvisage, garçon sage et plein de respect pour sa mère, eut bientôt conclu l'affaire avec son patron ; et comme il tenait de ses parents la bosse que les phrénologues appellent *acquisivité*, son ardeur de jeunesse se porta sur ce commerce qui lui parut magnifique et qu'il voulait agrandir par la spéculation.

Ce prénom de Philéas qui peut paraître

extraordinaire, est une des mille bizarreries dues à la Révolution. Attachés à la famille Simeuse, et conséquemment bons catholiques, les Beauvisages avaient voulu faire baptiser leur enfant. Le curé de Cinq-Cygne, l'abbé Gougout, consulté par les fermiers, leur conseilla de donner à leur fils Philéas pour patron, un saint dont le nom grec satisfaisait la municipalité ; car cet enfant naquit à une époque où les enfants s'inscrivaient à l'état civil sous les noms bizarres du calendrier républicain.

En 1814, la bonneterie, commerce peu chanceux en temps ordinaires, était soumise à toutes les variations des prix du coton. Le prix du coton dépendait du triomphe ou de la défaite de l'empereur Napoléon dont les adversaires, les généraux anglais disaient en Espagne : — La ville est prise, faites avancer les balots... Pigoult, l'ex-patron du jeune Philéas, fournissait la matière première à ses ouvriers dans les campagnes. Au moment où il vendait sa maison de commerce au fils Beauvisage, il possédait une forte partie de cotons achetés en pleine hausse, tandis que de Lisbonne on en introduisait des masses dans l'empire à six sous le kilogramme, en vertu du fameux décret de l'empereur. La réaction produite en France par l'introduction de ces cotons, causa la mort de Pigoult, le père d'Achille, et commença la fortune de Philéas

qui, loin de perdre la tête comme son patron, se fit un prix moyen en achetant du coton à bon marché, en quantité double de celle acquise par son prédécesseur. Cette idée si simple permit à Philéas de tripler la fabrication, de se poser en bienfaiteur des ouvriers, et il put verser ses bonneteries dans Paris et en France, avec des bénéfices, quand les plus heureux vendaient à prix coûtant.

Au commencement de 1814, Philéas avait vide ses magasins. La perspective d'une guerre sur le territoire, et dont les malheurs devaient peser principalement sur la Champagne, le rendit prudent ; il ne fit rien fabriquer, et se tint prêt à tout événement avec ses capitaux réalisés en or.

A cette époque, les lignes de douanes étaient enfoncées. Napoléon n'avait pu se passer de ses trente mille douaniers pour sa lutte sur le territoire. Le coton introduit par mille trous faits à la haie de nos frontières, se glissait sur tous les marchés de la France. On ne se figure pas combien le coton fut fin et alerte à cette époque, ni avec quelle avidité les Anglais s'emparaient d'un pays où les bas de coton valaient six francs, et où les chemises en percale étaient un objet de luxe.

Les fabricants du second ordre, les principaux ouvriers comptant sur le génie de Napoléon, avaient acheté les cotons venus d'Espagne. Ils travaillèrent

dans l'espoir de faire la loi plus tard aux négociants de Paris. Philéas observa ces faits. Puis quand la guerre ravagea la Champagne, il se tint entre l'armée française et Paris. A chaque bataille perdue, il se présentait chez les ouvriers, qui avaient enterré leur produit dans des futailes, les silos de la bonneterie ; puis l'or à la main, ce cosaque du triot achetait au-dessous du prix de fabrication, de village en village, les tonneaux de marchandises qui pouvaient du jour au lendemain devenir la proie d'un ennemi dont les pieds avaient autant besoin d'être chaussés que le gosier d'être humecté.

Philéas déploya dans ces circonstances malheureuses une activité presque égale à celle de l'empereur. Ce général en bonneterie fit commercialement la campagne de 1814 avec un courage ignoré. A une lieue en arrière, là où le général se portait à une lieue en avant, il accaparait les bonnets et les bas de coton dans son succès, là où l'

question et les facilités données par la Cie d'Orléans n'ont d'autre but que de poser la question en termes bien précis aux nombreux viticulteurs des régions qu'elle dessert.

Je dois ajouter que l'avis général des délégués et des nombreux visiteurs compétents est que cette question est urgente à étudier.

La Belgique est une région très propice à la vente de nos vins, sur la qualité de certains vins, les complications n'ont pas été ménagées aux examinateurs, je dois ajouter que les sympathies à cette manifestation n'ont pas fait défaut S. A. R. Mgr le Prince Albert de Belgique, héritier du trône, S. A. R. Madame la Princesse Clémentine de Belgique et les personnes de leur suite ont bien voulu honorer de leur visite cette exposition n'ont apprécié très flatteuse sur avec l'appréciation de l'élite et en particulier déguster l'excellent vin de Vouvray.

H. TUZET.

## Nos DÉPÊCHES

Telegrammes reçus hier :

Paris, 6 janvier 1 h. 28 s.

M. Viviani à St-Etienne

M. Viviani est arrivé dans la matinée à St-Etienne : il a reçu les délégués ouvriers mineurs.

Au Maroc

Le général d'Amade est arrivé hier à Casablanca : il a pris aussitôt le commandement des troupes.

Le colonel Branlières a fait des prisonniers et il a envoyé à Marnia 5 soldats réguliers du Maghzen qui avaient tiré sur nos troupes en prétendant les avoir prises pour des soldats du Rogui.

Telegrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 7 janvier, 1 h. 12 s.

Rendement des impôts

Le rendement des impôts pendant le mois de décembre 1907, accuse une augmentation de recettes de 1.086.600 fr. sur les prévisions.

Conseil des ministres

Le Conseil des ministres se réunira lundi : le gouvernement examinera l'ordre du jour de la Chambre. Il compte demander la discussion immédiate du projet de loi relatif à la réforme des Conseils de guerre, et il demandera que le Sénat après la discussion du projet de loi sur la réduction des 28 et 13 jours, examine le projet du rachat des chemins de fer de l'Ouest.

AGENCE FOURNIER.

## Arrondissement de Cahors

Lalbenque

L'adjudication des droits de place a eu lieu le dimanche 5 janvier, à 2 heures du soir, à la mairie, sous la présidence de M. Guilhaum, maire, assisté de MM. Laporte et Fournié, conseillers municipaux et de M. Belcour, receveur municipal, pour une période de six années qui commencera à courir le premier Janvier 1908, et finira le 31 décembre 1913.

M. Capgras, de Moissac, a été déclaré adjudicataire des droits de place au prix de 780 fr. par an.

Parnac

Accident. — Vendredi matin, l'omnibus de M. Foissac, qui dessert les voyageurs de la commune d'Albas à la gare de Parnac, éprouva quelques instants de retard au fond de la côte de Lémouris, à trois cents mètres de la station.

Au moment où les chevaux qui conduisaient le véhicule, très chargé à cause de la foire de Cahors, reprenaient leur allure, l'une des bêtes glissa sur les jambes de derrière et l'avant-train lui occasionna de si fortes blessures qu'il lui fut impossible de se relever.

La pauvre bête fut accotée sur le talus de la route et les voyageurs durent se rendre à pied à la gare pour prendre le train qui arrive à Cahors à neuf heures du matin.

L'accident ne produisit qu'une petite émotion parmi les voyageurs qui n'eurent aucun mal.

Tout se borne à une perte matérielle pour l'entrepreneur M. Foissac.

Montcuq

Foire. — Cours de la dernière foire : 60 hectolitres de blé, 17,50 à 18 fr. ; 25 hectolitres de maïs, 15 fr. ; avoine, 20 hectolitres, 10 fr. ; pommes de terre, 5 fr. ;

Bœufs gras, 38 à 37 fr. les 50 kilos ; veaux de 1 fr. à 1.20 le kilogramme.

Porcs gras, 40, 63 et 64 fr. les 50 kilos ; montons, 0.80 le kilo.

Les œufs, 1.20 la douzaine.

Volaille, 1.30 le kilo.

## Arrondissement de Figeac

Figeac

Rage. — Mercredi on signalait de Cajar le passage d'un chien ayant toutes les allures de la rage et qui, après avoir mordu un grand nombre de ses congénères, fut à maintes reprises vigoureusement frappé et pour n'en avoir eu que plus de rage. On eût été en mesure de pouvoir l'atteindre.

Or, le lendemain jeudi, vers dix heures du soir, un chien dont le signallement correspond en tous points à celui du chien ci-dessus désigné, a été abattu au hameau de l'Aiguille, dans les circonstances suivantes :

M. Dournes, père, propriétaire au dit hameau, qui avait ce jour-là chez lui plusieurs invités, entendait depuis longtemps aboyer ses chiens, heureusement enfermés dans le chenil. Étonné de la persistance inaccoutumée de ces aboiements, lui et ses convives se levèrent de table, et quel ne fut pas leur étonnement de voir un chien donner violemment de la tête et de la dent au travers de la porte de l'écurie qu'il voulait comme enfoncer.

Aussitôt, on se mit à la recherche d'un fusil, mais l'arrivée de l'arme se faisant attendre, le jeune fils de la maison, Albert Dournes, soldat au 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie à Dijon, alors en congé saisis une hache et en asséna sur la tête de l'animal hydrophobe un fort coup qui le terrassa aussitôt.

Nous tenons à féliciter ce brave militaire pour avoir spontanément, uniquement guidé par le désir de rendre service à la société, sans nul souci des sérieux dangers auxquels il s'exposait, pour avoir, disons-nous, accompli ce bel acte de courage et de bravoure qui lui donne des droits à la reconnaissance de tous.

Il n'y a nul doute que ce soit ce même chien qui a été vu rôdant sur le territoire de la commune de Cajar, mercredi dernier.

M. Campagne, qui a pratiqué l'autopsie de ce chien, reconnu manifestement enragé, nous a déclaré que la bête abattue avait sur le corps de nombreuses contusions faites tout récemment.

Tribunal correctionnel. — Audience du 4 janvier

Henri-Louis Ginach, âgé de 37 ans, journaliste, originaire de Decazeville, dont le casier accuse 72 condamnations, comparait sous l'inculpation de vagabondage. Le tribunal le condamne à dix jours de prison.

Le tribunal prononce, en outre, plusieurs condamnations à 16 francs d'amende pour délits de chasse sans permis et une condamnation à 16 francs d'amende, pour contravention à la police des chemins de fer.

Avant de lever l'audience, le tribunal reçoit la prestation de serment de MM. Pierre Lestrade et Charles Mazet, nommés agents de la compagnie du tramway départemental.

Lissac

Nouvelle manifestation contre le desservant. — On connaît les divers incidents qui, à l'occasion de l'enterrement de la dame Carrié, du village de Péligny, donnèrent lieu, dans l'église par issiale, à une manifestation hostile contre le desservant de cette commune.

Dimanche, une nouvelle manifestation ayant la même signification, s'est produite sur la place publique.

L'évêque Laurent, évêque de Cahors, s'était rendu ce jour-là à Lissac et à la sortie de la messe, au moment où ce dernier, entouré de son vicaire général et d'une dizaine de prêtres des environs, venait de poser un pétard sur un gros bloc de castine afin de le faire éclater pour pouvoir en charger les morceaux sur les tombereaux.

Un d'eux eut la malencontreuse idée de vouloir rester sur le talus, mal lui en prit, car à peine l'explosion fut-elle produite, qu'on vit le malheureux chancelier et tomber sans connaissance dans le fossé à côté, deux grosses pierres venaient de l'atteindre, l'une en pleine poitrine, l'autre au bras droit au-dessous de l'épaule.

Les docteurs Molinier et Daraigne appelés en toute hâte, donnèrent les premiers soins au blessé dont l'état fut reconnu assez grave pour exiger son transport immédiat à l'hospice de Fumel.

La victime est un jeune homme de 20 à 25 ans, nommé Delpech, il travaillait à la carrière depuis 4 ou 5 mois à peine.

À l'heure où nous écrivons ces lignes son état est très alarmant, le malheureux se plaint beaucoup et crache le sang à pleine bouche, nous espérons toutefois que son jeune âge triomphera du mal et que nous n'aurons pas encore une autre victime à déplorer.

## Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Etat-civil du 15 au 31 décembre. — Naissances : Courbès Jeanne, avenue Cavaignac ; Picou Louise-Jeanne-Emma, rue de l'Hôtel-de-Ville ; Dauliac Jeanne, rue de l'Enclos ; Bernat Louis, à Costeraste.

Mariages : Salses Léon, cultivateur, 25 ans, du Vigan et Taillardas Léontine, sans profession, 18 ans, de Gourdon.

Publications de mariages : Denis Antoine, forgeron, de St-Romain et Paul Marie, cultivatrice, de Féjoles ; Rouquié Antoine, cultivateur, de Dégagnac et Laval Elise, tailleur, de Gourdon ; Fois-

sac Marc, maçon, de Gourdon et Brunet Marie, sans profession, de Gourdon.

Décès : Lamartine Antoinette, sans profession, 70 ans, épouse Dalet, rue Traverse ; Bergougnoux Louis, sans profession, 56 ans (hospice) ; Capmas Paul-Yon, docteur en médecine, 65 ans, place de l'Hôtel-de-Ville.

Le Centre de Gourdon. — Voici le relevé des animaux de boucherie qui ont été abattus à l'abattoir public de Gourdon pendant le mois de décembre dernier :

Bœufs, 17 ; Veaux, 18 ; Moutons, 69 ; Porcs, 76.

Pour les pauvres. — M. le directeur de la Compagnie d'Orléans a adressé à M. le maire de Gourdon une somme de 125 fr. pour être versée au bureau de bienfaisance.

Gramat

Remonte. — L'époque de l'achat de chevaux de selle par le Comité de remonte d'Aurillac fixée primitivement aux 28 et 29 courant, a été avancée.

Les achats auront lieu à Gramat, les 22, 23 et 24 courant, à 8 heures du matin, sur le champ de foire.

Seuls seront admis aux présentations réservées aux éleveurs des animaux qui auront été inscrits six mois à l'avance, au bureau du dépôt de remonte.

Souillac

Etat-civil du mois de décembre.

Naissances : Jules Charles Levergne, rue du Pont de la Minoterie ; Marie Jeanne Faugère, rue Brugié ; Marie Isabelle Delpech Saint-Etienne ; Marie Jeanne Lasfargues, rue du Puits.

Publications de mariage : Joseph Sabarthe, employé à la Compagnie d'Orléans, et Marie Guzun, s. p., à Myrialhac le Frankal, canton de Gramat.

Décès : Marie Chassaing, s. p., 51 ans, route de Sarlat ; Elisabeth Bordes, épouse Leymarie, s. p., 51 ans, à Souillac ; Marie le Prévôt, 2 ans, au Puy-d'Allon.

Classe 1907. — Les jeunes gens de la classe de 1907 ont donné mercredi soir, à l'hôtel du Commerce, un banquet fraternel.

Inutile de dire que, du commencement à la fin, le repas a été empreint de la plus franche gaieté.

Vayrac

Foire. — Notre foire du 1<sup>er</sup> janvier, sans doute à cause des fêtes du jour de l'an, a eu plus d'importance que de coutume.

Voici les cours : Bœuf de boucherie, 34 à 36 fr. les 50 kilos poids vif ; vaches grasses, 30 à 31 fr. génisses, 37 à 38 fr. ; moutons gras, 44 à 45 fr. ; porcs gras 56 à 60 fr., le tout les 50 kilos poids vif.

Veaux de lait, 1,15 à 1,20 le kilo. Bœufs d'attelage 700 à 800 fr. la paire ; veaux de corde, 150 à 180 fr. pièce ; nourains, 70 à 80 fr. ; porcelets, 30 à 35 fr. ; pièce ; moutons de commerce, 26 à 30 fr. pièce.

Marché à la volaille. — Poulets, 3 à 4 fr. la paire ; au poids 0,75 le demi-kilo ; poules grasses, canards, dindons, 0,70 le demi-kilo ; oies grasses, 0,95 et 1 fr. ; lapins domestiques, 1 à 2 fr. pièce.

Beurre, 1,40 le demi-kilo ; œufs, 1 fr. la douzaine. Sous la halle. — Blé froment, 18,50 à 19 fr. le sac ; avoine du pays, 19 à 20 fr. les 100 kilos ; maïs, 19 à 19,50

## Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Accident

Décidément nous sommes obligés de croire que le génie du mal a choisi notre localité pour frapper ses coups, car à peine est-on remis de l'émotion causée par l'accident arrivé à l'usine, qu'un autre accident vient de se produire à la carrière de castine, de M<sup>me</sup> veuve Puech.

Les ouvriers, ainsi qu'il est d'habitude, venaient de poser un pétard sur un gros bloc de castine afin de le faire éclater pour pouvoir en charger les morceaux sur les tombereaux.

Un d'eux eut la malencontreuse idée de vouloir rester sur le talus, mal lui en prit, car à peine l'explosion fut-elle produite, qu'on vit le malheureux chancelier et tomber sans connaissance dans le fossé à côté, deux grosses pierres venaient de l'atteindre, l'une en pleine poitrine, l'autre au bras droit au-dessous de l'épaule.

Les docteurs Molinier et Daraigne appelés en toute hâte, donnèrent les premiers soins au blessé dont l'état fut reconnu assez grave pour exiger son transport immédiat à l'hospice de Fumel.

La victime est un jeune homme de 20 à 25 ans, nommé Delpech, il travaillait à la carrière depuis 4 ou 5 mois à peine.

À l'heure où nous écrivons ces lignes son état est très alarmant, le malheureux se plaint beaucoup et crache le sang à pleine bouche, nous espérons toutefois que son jeune âge triomphera du mal et que nous n'aurons pas encore une autre victime à déplorer.

Villers-le-Sec (Marne), 20 novembre 1907. — J'atteste que les Pilules Suisses permettent de se soigner à peu de frais. Les familles nombreuses devraient avoir recours à ce précieux remède en cas de maladie. Henriot PERARD, (Sig. 189. 1 fr. 50 la boîte franco. Glaesel, pharmacien, rue Grammont, 28, Paris.

## Bibliographie

À propos du cinquantième de la mort de Ruchel, les *Annales* publient de bien curieux souvenirs de Ludovic Halevy, des articles pittoresques d'Adolphe Brisson et Jules Bertant, et des pages exhumées de Théophile Gautier, de Samson, de Rachel et le même, évoquant à merveille la si intéressante physionomie de l'illustre tragédienne. La reprise de *Madame Sans-Gêne* y donne, d'autre part, à l'éminent académicien Frédéric Masson, l'occasion d'une magistrale étude sur Sardou historien. Enfin, ce numéro, très complet et très varié, contient encore de nombreux articles d'actualité signés : Emile Faguet, Henri Chantavoine, Miguel Zamacois, Maurice Faure, Catulle Mendès, Yvonne Sarcy, Henri de Parville, R. de Bettex etc. Et, en supplément, un drame de Paul Giniesty, dont l'action se déroule sous la Commune, et qui, non publié encore en librairie, vient d'être à la scène un gros succès d'émotion.

Partout : 25 centimes. Abonnements : 10 fr. par an ; 12 fr. 50 pour l'Union postale. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Lectures pour Tous

L'actualité sous tous ses aspects, un merveilleux ensemble d'articles dont chacun fait écho aux préoccupations de l'opinion, voilà ce qu'on trouve dans le numéro de janvier des *Lectures pour Tous*. Jamais revue n'avait aussi complètement fait œuvre d'information. L'attrait et la variété des articles, l'abondance des illustrations que publient les *Lectures pour Tous* expliquent leur énorme succès : c'est la revue chaque mois impatientement attendue de tous, et qu'on est obligé d'avoir lue si l'on veut être au courant des questions qui reviennent dans toutes les conversations.

Jugez-en par le sommaire du numéro de janvier :

Si Poncele Sam faisait la guerre au Mikado. — Salamaleks de jour de l'an à travers le monde. — Le secret des collaborateurs révélé par eux-mêmes. — Le chien de garde, roman. — Paré pour le bal. — Facéties d'un roi philosophe. — Quand le loup sort du bois. — L'étincelle qui éclaire Paris. — Le double fantôme, nouvelle. — Au club des unjambistes. — A qui le milliard du duc de Portland ? — La transmission des pouvoirs à l'Opsra. — Un coup de bourse à New-York. — Deux nouveaux immortels. — Express cambriolés.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 4 janvier

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du Catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Anatole Leroy-Beaulieu de l'Institut, les Races et l'immigration européenne aux Etats-Unis. — Octave De Barral, silhouettes préraphaélites : le peintre Madox Brown. — J. Arren, au pays des jouteurs. Histoire très véridique des poupées de Nuremberg. Jean Lionnet, les livres.

Véga, poésies.

Jean Chantavoine, chronique musicale : « Dardanus ».

Charles Géniaux, roman : Les forces de la vie (IX).

Faits de la semaine. Revue des revues françaises. — La Vie mondaine. — La Vie sportive.

PARTIE ILLUSTRÉE

M. Jean Réchepin. — La mort de M. Janssen : L'observatoire du Mont Blanc établi par M. Janssen. — Une des dernières photographies de M. Janssen, directeur des observatoires de Meudon et du Mont Blanc, membre de l'Institut.

Statue du général de Lamoricière, par le sculpteur Bellou.

Les morts : Les obsèques de S. M. Oscar II roi de Suède.

Les troubles de Perse : L'héritier du trône de Perse.

Les héroïnes de Donny : Tableau donné par *Femina*, à l'occasion de la réception de Maurice Donny à l'Académie française, « les Héroïnes de Donny » l'acclamant à l'Académie française ».

Le peintre Madox Brown : Portrait de Madox Brown (1875). — Portrait de Madox Brown à l'âge de vingt-neuf ans 1850. — « Le départ de l'Angléterre ».

Le Christ lavant les pieds de l'apôtre Pierre. — « Elisée et le fils de la veuve ».

Dans les chantiers du Métropolitain : Catastrophe de la place du Marché-anfleur, à Paris. — Vue générale du chantier du Métropolitain où s'est produite la catastrophe.

Au Maroc : A l'hôpital de Nemours, où les malades et les blessés des colonnes expéditionnaires dirigés contre les Beni-Saâssen sont soignés.

L'instantané, partie illustrée de la *Revue hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 800 pages.

UNIVERSITÉ DES « ANNALES »

51, rue Saint-Germain, Paris

Lundi 6 Janvier, à cinq heures : La *Gaîté Gauloise*, conférence par M. Georges Claretie.

Mardi 7 Janvier, à cinq heures : *Barras*, conférence par M. Maurice Dumoulin.

Mercredi 8 Janvier, à cinq heures : La *Jeune Fille dans Musset*, conférence par M. Adolphe Brisson. (Auditions de M<sup>lles</sup> Muller et Dussane et de M. Behelly).

Vendredi 10 Janvier, à cinq heures : Histoire du costume allemand, conférence

# VOUS QUE TORTURE LA BRONCHITE



Fernando Valiot

LA PREUVE Paris, 5 Janvier 1905. — « Depuis quelques années, ma fillette avait régulièrement chaque hiver bronchite sur bronchite. J'essayai le traitement à l'Emulsion Scott ; immédiatement mon enfant se trouva mieux et fut bientôt rétablie. J'ajoutai que ma fille aime beaucoup l'Emulsion Scott ». — M<sup>me</sup> A. Valiot, Sage-Femme, 16, Rue St-Ferdinand.

LE POURQUOI Rien de surprenant à ce que l'Emulsion Scott soit aussi efficace. On a pris une peine infinie et dépensé des sommes considérables à perfectionner un remarquable procédé qui, transformant l'huile de foie de morue en Emulsion Scott, l'a rendue parfaitement savoureuse et digestible pour l'organisme le plus défectif, celui même des bébés. La formule est parfaite et hautement appréciée des Docteurs. Pour être sûr de guérir, réclamez donc toujours bien le véritable flacon Scott avec sa marque « le Pêcheur et la morue ». Prix unique en toutes pharmacies : 4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Échantillon franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.

par M. Maurice Maindron, (conférence avec projection). Samedi 11 Janvier, à cinq heures : *Chants Norvégiens*, conférence par M. Louis Schneider. (Audition de M<sup>lles</sup> Lormont). Lundi 13 Janvier, de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2. La *Jeune Fille dans Musset*, conférence par M. Adolphe Brisson. (Auditions de M<sup>lles</sup> Muller et Dussane et de M. Behelly).

Le Censeur politique et littéraire

Héblomadaire

J. ERNEST-CHARLES, Directeur

Sommaire du 4 janvier 1908

Un Naundorff du XIV<sup>e</sup> siècle : Giannino de Guccio, par Jean Domezain.

Le prétendu stoïcisme de Montaigne, réponse à M. Fortunat Strowski, I, par le docteur Armaingaud.

Propos sur le grand siècle et la civilité, par Charles Oulmont.

Croquis siciliens. Ségeste, par André Doderet.

Dialogues des vivants. Variations sur le pragmatisme, par André Jouslain.

La vie littéraire. Autour du prix Goncourt — Emile Mosselly, Jean Vignaud, par J. Ernest-Charles.

Poème. Le démon, par Lucien Rolmer.

Le 3<sup>e</sup> acte. « La belle au bois dormant », par Emile Maulde.

Revue des revues. Oscar II intime.

Carnet du Censeur. Notes sur Gabriel Fauré, par D. Ch. Planchet. — Notes religieuses : les censeurs et le clergé séculier.

La révoation de Mgr. Batiffol, par Jacques Germain. — La mentalité de Pie X, par Testis. — En Suisse française. Philippe Godet contre les mercantins, par Jean Violette. — Chronique Stendhaliennine : Taine et Stendhal, par Adolphe Paupe. — Un congrès de reboisement. — Sous-préfets et décentralisation, par Charles Bellet.

Tous les samedis. — Le numéro : 0 fr. 25

Abonnements : France, un an 10 fr. ; étranger 12 fr. 50. Abonnements d'essai de trois mois : 3 francs.

Administration : 155, rue Saint-Honoré, 155, Paris.

## Comment on meurt de Rhumatisme

Les rhumatisants négligent trop souvent leur santé, se résignant à souffrir en attendant la fin de leur crise ou la saison meilleure.

C'est ainsi que souvent le rhumatisme se porte au cœur et que le malade en meurt. Il est cependant à la portée de tous de guérir en prenant régulièrement du sel de Vittel. La boîte de sel pour traitement de 30 jours, est envoyée contre mandat de 2 fr. 15 par M. J. Boillot, 20, rue Geoffroy L'Asnier, à Paris. A Cahors, pharmacie Fournié.

Il a été perdu, aux environs du Pont-Neuf, une JEUNE CHIENNE de cuasse, à poils longs, noir et feu. Prière de la ramener, contre récompense, à M. HENRAS, faubourg Cabesut, ou à M. JARLAN, à Maillol, près Gourdon.

## Bulletin Financier

Paris, 6 Janvier

Les nouvelles publiées au sujet des rapports entre les Etats-Unis et le Japon sont plus optimistes. Le marché favorable impressionné se raffermi sur toute la ligne, les affaires restent cependant assez calmes.

Notre 3 % regagne 10 centimes à 95,55.

Les fonds russes s'inscrivent à 5 % nouveau à 94,75, le 3 % 1896 à 66,10 et le consolidé ex-coupon à 82.

L'extérieure espagnole qui détache un coupon de 1 fr. est fermée à 93,10, le Turc fait 94,90.

Les chemins français sont calmes.

Les Etablissements de Crédit reproduisent à peu de chose près leurs cours précédents. La Banque de Paris ex-coupon de 20 fr. se négocie à 1430. Le Crédit Lyonnais cote 1177 et le Crédit Foncier ex-coupon 671.

La Banque Centrale Mexicaine conserve sa fermeté à 433 fr.

**Billets d'aller et retour individuels et de famille**  
pour les stations thermales et hivernales  
des Pyrénées, du Golfe de Gascogne et du Roussillon, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies de Béarn, Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.  
Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)  
La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année, à toutes les gares de son réseau

pour les stations thermales et hivernales du Midi :  
1° Des billets d'aller et retour individuels, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> classe et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi ;  
2° Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre de personnes sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

Durée de validité : **33** jours, à compter du jour de départ, ce jour compris, avec faculté de prolongation.  
La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

**L. MAURY**  
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris  
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France  
Successeur de **BAKER**  
75, Boulevard Gambetta  
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)  
Travail parfait et entièrement garanti

**A. WILCKEN**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
DIPLOMÉ  
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS  
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA  
ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS  
Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.  
69, BOULEVARD GAMBETTA  
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI  
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS  
IL GARANTIT SON TRAVAIL  
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME  
Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

(SERVICE D'HIVER 1907-1908)

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos								
739	5 (1)	121	23 (3)	35	1125	42 (4)	16 (2)	1140-1128	1132 (*)	4	122	1136	700	CAHORS. — dép. ....				
OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	6 12				
1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	(3 <sup>e</sup> cl.)				
PARIS (Orsay) dép.	10 15	7 9 s.	8 30	10 51s.	—	TOULOUSE d.d.	1 2 s.	2 43s.	3 18s.	5 45s.	8 45s.	11 37 s.	9 16 m.	5 45m	6 12	7 28	12 48	6 52
PARIS (Aust.) dép.	10 24	7 9	8 45s.	11 4	—	MONTAUBAN d.	1 49	3 37	4 32	7 55	9 34	12 27 m.	10 53	7 15	0 26	7 50	1 2	7 7
LIMOGES (arrivé)	4 27	12 53 m.	2 45	8 58	—	Caussade.....	—	4 1	5 20	8 36	9 57	—	11 33	7 50	6 30	—	1 6	7 11
BRIVE (arrivé)	6 20	4 36	12 50	2 53	9 28	Labenne.....	—	—	6 9	9 17	—	—	12 13s.	8 38	6 37	8 9	1 13	7 20
GIGNAC-CRESSENSAC.	7 21	—	—	—	—	Cieutat.....	—	—	6 19	9 26	—	—	12 22	8 47	6 43	8 22	1 19	7 27
SOULLAC (arr.)	7 40	7 38	—	—	—	Sept-Ponts.....	—	—	6 33	9 38	—	—	12 34	8 59	6 56	8 46	1 31	7 43
CAZOUÈS.....	7 53	—	—	—	—	CAHORS. arr.	2 45	4 38	6 42	9 46s.	10 35	1 23	12 42	9 7	6 59	—	1 34	7 46
Lamothe-Fénelon	8 9	—	—	—	—	ESPÈRE.....	2 49	4 50	7 6	5 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	7 8	9 11	1 42	7 58
NOZAC.....	8 19	—	—	—	—	St-Denis-Catus.	—	—	7 19	6 1	—	—	—	9 41	7 15	9 25	1 49	8 6
GOURDON.....	8 31	8 8	—	—	—	Thézac-Peyril.	—	—	7 33	6 17	—	—	—	9 29	7 23	9 37	1 57	8 14
Saint-Clair.....	8 40	—	—	—	—	Dégagnac.....	—	—	7 47	6 33	—	—	—	9 41	7 33	10 2	2 6	8 27
Dégagnac.....	8 51	—	—	—	—	Saint-Glaire....	—	—	7 56	6 42	—	—	—	9 54	7 39	10 9	2 12	8 33
Thézac-Peyrilles	9 2	—	—	—	—	GOURDON.....	—	—	8 6	6 53	—	—	—	10 7	7 39	10 9	2 6	8 33
Saint-Denis-Catus	9 13	—	—	—	—	Nozac.....	—	—	8 6	6 53	—	—	—	10 7	7 39	10 9	2 6	8 33
Espère.....	9 22	—	—	—	—	Lamothe-Fénel.	—	—	8 21	7 10	11 22	—	—	10 10	7 39	10 9	2 12	8 33
CAHORS. (arrivé)	9 32	8 47	4 11	6 29	3 57	CAZOUÈS.....	—	—	8 30	7 19	—	—	—	10 25	7 39	10 9	2 6	8 33
BRIVE (départ)	9 51	8 53	4 15	6 41	4 7	SOULLAC (a.)	3 47	5 52	9 1	7 52	11 43	—	—	10 40	7 39	10 9	2 12	8 33
GIGNAC-CRESSENSAC.	10 5	—	—	—	—	Gignac-Cressens.	3 48	5 56	9 7	8 3	11 46	—	—	10 48	7 39	10 9	2 12	8 33
SOULLAC (départ)	10 12	—	—	—	—	BRIVE (a.)	4 23	6 31	10 7	9 6	12 22m.	2 58	—	10 57	7 39	10 9	2 12	8 33
CAUSSADE.....	10 45	9 35	—	—	—	PARIS (A.) arr.	11 57 m.	4 39 m.	—	—	—	—	—	11 9	7 39	10 9	2 12	8 33
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	5 15	7 44	5 54	PARIS (O.) arr.	12 5	4 45	—	—	—	—	—	11 17	7 39	10 9	2 12	8 33
TOULOUSE arr.	12 13	10 49	6 5	8 38	7 51									11 22	7 39	10 9	2 12	8 33

**Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac**

PARIS (Orsay) dép.	8 30s.	10 <sup>h</sup> 51	10 <sup>h</sup> 15m
St-Denis-près-Martel	5 46	10 7	7 37 s
Vayrac.....	5 54	10 35	7 45 s
Bétaillon (arrêt)	5 58	—	—
Puybrun.....	6 6	11 8	7 57
Bretenoux-Biars	6 18	11 20	8 7
Port-de-Gagnac	6 25	—	—
Laval-de-Cère	6 35	—	—
Lamativie	6 55	—	—
Siran.....	7 11	—	—
La Roquebrou	7 26	—	—
AURILLAC (arrivé)	8 5	4 11	9 52

**Aurillac à St-Denis-près-Martel et Paris**

AURILLAC (départ)	4 32	9 <sup>h</sup> 12	5 <sup>h</sup> 50
La Roquebrou	5 14	9 52	6 33
Siran.....	5 27	10 5	7 46
Lamativie	5 44	10 22	8 3
Laval-de-Cère	6 2	10 40	8 21
Port-de-Gagnac	6 10	10 48	8 29
Bretenoux-Biars	6 19	7 42	10 40
Puybrun.....	6 28	8 4	11 9
Bétaillon (arrêt)	6 34	—	—
Vayrac.....	6 39	8 39	11 15
St-Denis-près-Martel	6 46	8 41	11 28
PARIS (Orsay) (arrivé)	—	—	10 28s.

**Le Buisson à St-Denis-près-Martel**

Le Buisson (dép.)	6 38	11 <sup>h</sup> 1	3 30	7 <sup>h</sup> 30
Sarlat.....	6 47	7 36	12 1	4 47
Cazouès.....	7 28	—	12 41	5 31
SOULLAC.....	7 56	10 25	12 54	6 2
Le Pigeon.....	8 10	10 58	1	8 <sup>h</sup> 6 17
Baladou (Arrêt)	8 14	—	1 12	6 21
Martel.....	8 21	11 28	1 20	6 29
St-Denis-p.-M. arr.	8 31	11 45	1 30	6 40

**St-Denis-près-Martel au Buisson**

St-Denis-p.-M. d.	6 54	12 <sup>h</sup> 15	7 <sup>h</sup> 45
Martel.....	7 8	—	12 29
Baladou (Arrêt)	7 14	—	12 35
Le Pigeon.....	7 19	—	12 40
SOULLAC.....	7 29	8 <sup>h</sup> 5	1 10
Cazouès.....	6 3	8 15	1 21
Sarlat.....	6 43	5 35	9 17
Le Buisson (arr.)	6 33	10 9	3 21

**Toulouse à Capdenac, Brive et Paris**

TOULOUSE (dép.)	5 <sup>h</sup> 4	6 <sup>h</sup> 47	12 <sup>h</sup> 46	3 <sup>h</sup> 48	12 <sup>h</sup> 25
CAPDENAC (arr.)	9 55	10 17	3 56	8 35	6 32
FIGEAC (dép.)	10 8	10 32	4 15	8 54	7 45
Le Pournel.....	11 45	—	—	—	8 22
Assier.....	12 15	11 7	4 56	9 46	8 35
Gramat.....	12 55	11 37	5 16	10 7	8 35
Rocamadour.....	1 26	11 26	5 27	10 19	8 35
Montvalent.....	1 57	—	5 42	10 35	8 35
St-Denis-p. (arr.)	2 12	11 58	5 52	10 45	8 35
Martel (dép.)	2 26	12	5 58	10 49	8 35
Quatre-Routes	2 44	12 9	6 16	11 8	8 35
Turenne.....	3 12	—	6 16	11 8	8 35
BRIVE (arr.)	3 59	12 47	7 6	11 43	6 19
PARIS (Orsay) arr.	10 55	4 45	8 43	—	—

**Paris à Brive, Capdenac et Toulouse**

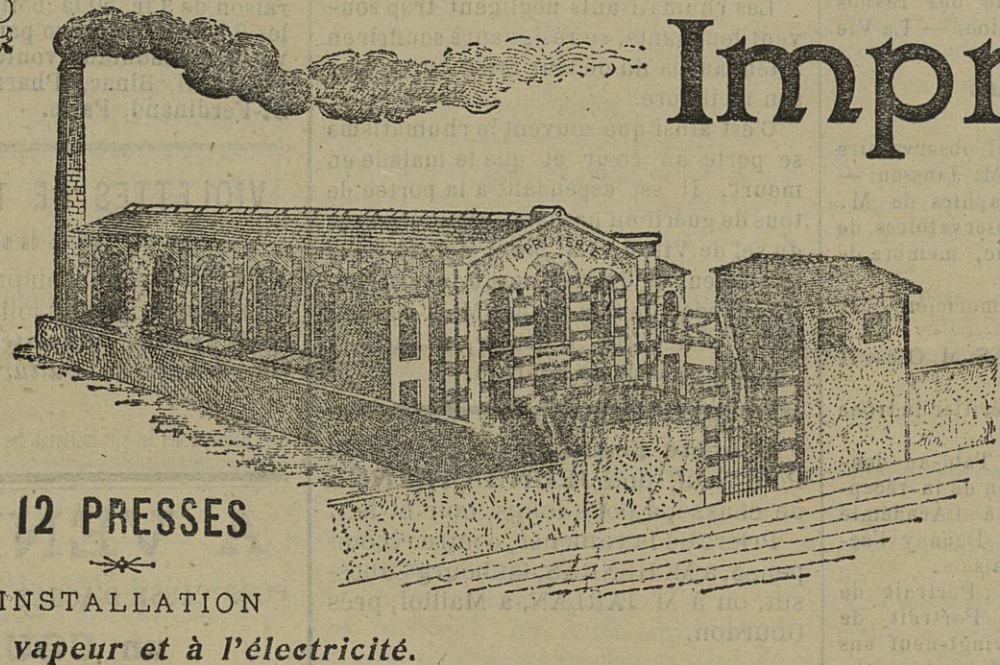
PARIS (Orsay) dép.	10 <sup>h</sup> 15m	—	8 <sup>h</sup> 36s.	10 <sup>h</sup> 51
BRIVE (dép.)	6 42	8 1	4 41	12 53
Turenne.....	7 7	8 20	—	1 18
Quatre-Routes	7 15	8 37	5 9	1 28
St-Denis-près-arr.	7 23	8 45	5 16	1 36
Martel (dép.)	7 27	8 51	5 22	1 42
Montvalent.....	7 39	9 4	—	1 56
Rocamadour.....	7 56	9 24	5 46	2 15
Gramat.....	8 8	9 37	5 57	2 30
Assier.....	8 27	9 58	6 16	2 51
Le Pournel.....	8 36	10 8	—	3 1
FIGEAC.....	8 55	10 29	6 42	3 21
CAPDENAC (arr.)	9 6	10 40	6 53	3 32
TOULOUSE (arr.)	9 14	11	7 10	4 12

**De Cahors à Capdenac**

CAHORS (dép.)	7 11	1 27	6 16
Capdenac, halte	7 20	1 36	6 25
Arcambal.....	7 34	1 47	6 34
Vers.....	7 40	1 50	6 42
Saint-Géry.....	7 49	2 4	6 49
Conduché.....	8 2	2 17	7 2
Saint-Cirq, halte	8 9	2 24	7 8
St-Martin-Laboval.	8 26	2 33	7 15
Calviac, halte.....	8 34	2 41	7 21
Cajarc.....	8 48	2 55	7 33
Montbrun, halte.....	8 59	3 6	7 42
Tournac.....	9 9	3 16	7 50
Lamadelle.....	9 22	3 29	8 1
CAPDENAC - Arr.	9 34	3 41	8 12
PARIS (Orsay)	10 55	4 45	8 43

**De Capdenac à Cahors**

PARIS (Orsay)	8 36s.	—	10 51.
CAPDENAC - Dép.	7 25	10	5 39
Lamadelle.....	7 30	11	5 51
Tournac.....	7 40	11 10	6 3
Montbrun, halte.....	7 54	11 18	6 12
Cajarc.....	8 6	11 27	6 24
Calviac, halte.....	8 16	11 37	6 33
St-Martin-Laboval.	8 25	11 43	6 45
Saint-Cirq, halte.....	8 32	11 50	6 54
Conduché.....	8 38	11 56	7 4
Saint-Géry.....	8 50	12 7	7 20
Vers.....	8 55	12 12	7 23
Arcambal.....	9 3	12 20	7 35
Capdenac, halte.....	9 12	12 29	7 40
CAHORS - Arr.....	9 20	12 37	7 54



**Imprimerie A. Coueslant**  
1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Neçentais  
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE  
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue  
du Club Cévènois, des Syndicats d'Initiative départementaux  
des Associations des Anciens Elèves :  
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,  
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE,  
du Lycée Fénelon et du Lycée Molléro  
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

**CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS**

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

**CARTES DE VISITE**

PRIX MODÉRÉS